



**EUROPEAN BOND OPP.
2022**

Rapport annuel au 31 Décembre 2020

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT SAS
Siège social: 9, rue Scribe 75009 Paris

Dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement	11

Comptes annuels

Bilan actif	15
Bilan passif	16
Hors-bilan	17
Compte de résultat.....	18

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	19
Evolution de l'actif net	22
Complément d'information 1	23
Complément d'information 2.....	24
Ventilation par nature des créances et dettes	26
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument.....	27
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	28
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	29
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
Affectation des résultats	31
Résultat et autres éléments	47
Inventaire.....	55

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM a pour objectif de réaliser, à son échéance du 31 décembre 2022, une performance annualisée avant frais supérieure de 4,45% à la performance d'une obligation souveraine de référence correspondant à la devise de la catégorie de parts considérée. Plus précisément, les objectifs des différentes catégories de parts sont comme suit, après déduction des frais de gestion prévus :

Pour un investissement en euro :

Parts E1 : 3% au-delà de la performance de l'obligation fédérale allemande d'échéance 15/02/2023 (ISIN DE0001102309)
Parts E2 : 3% au-delà de la performance de l'obligation fédérale allemande d'échéance 15/02/2023 (ISIN DE0001102309)
Parts I1 : 3,50% au-delà de la performance de l'obligation fédérale allemande d'échéance 04/15/02/2023 (ISIN DE0001102309)
Parts I2 : 3,50% au-delà de la performance de l'obligation fédérale allemande d'échéance 15/02/2023 (ISIN DE0001102309)

Pour un investissement en dollar américain :

Parts U1 : 3% au-delà de la performance de l'obligation fédérale américaine d'échéance 31/12/2022 (ISIN US912828N308)
Parts J1 : 3,50% au-delà de la performance de l'obligation fédérale américaine d'échéance 31/12/2022 (ISIN US912828N308)

Pour un investissement en franc suisse :

Parts K1 : 3,50% au-delà de la performance de l'obligation fédérale suisse d'échéance 22/11/02/2023 (ISIN CH0008435569)
Parts S1 : 3% au-delà de la performance de l'obligation fédérale suisse d'échéance 11/02/2023 (ISIN CH0008435569)

INDICATEUR DE REFERENCE

L'OPCVM ne cherche pas à répliquer ou battre un indice représentatif du marché des obligations privées européennes. En effet, il met en oeuvre une orientation de gestion qui ne correspond à aucun indice. En particulier :

- l'OPCVM est géré en fonction d'une échéance fixe,
- il n'investit pas en titres du secteur financier,
- il peut détenir des titres de diverses notations de crédit,
- il privilégie (pour une qualité de crédit donnée) les sociétés offrant selon nous une bonne visibilité,
- en conséquence, il présente souvent des allocations plus importantes sur certains secteurs considérés comme peu cycliques.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Description des stratégies utilisées :

L'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire utilisant principalement des obligations privées émises par des entreprises européennes.

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Gestion en référence à l'échéance du 31 décembre 2022

L'OPCVM est géré en fonction d'une échéance fixée au 31 décembre 2022. La gestion s'attache à construire le portefeuille présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu, le risque de défaut potentiel et la probabilité d'une perte en capital due aux fluctuations de marché sur l'horizon d'investissement proposé. La composition du portefeuille sera donc adaptée au cours du temps en fonction de l'horizon de placement résiduel.

Il est prévu que la sensibilité du portefeuille diminue au cours des années. Cependant, une partie des titres détenus peut avoir une date d'échéance postérieure au 31 décembre 2022. Par ailleurs, un niveau élevé d'investissement en titres obligataires pourra être maintenu jusqu'à la liquidation du portefeuille. Cette liquidation interviendra quelques semaines avant l'échéance, à un rythme déterminé en fonction des conditions de marché du moment.

Au plus tard le 31 décembre 2022, le fonds sera géré en monétaire en référence au taux moyen du marché monétaire.

Le fonds opérera alors, après agrément par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et information des porteurs, soit pour sa dissolution, soit pour la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie d'investissement, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

Approche générale

La gestion repose avant tout sur une analyse fondamentale approfondie des émissions obligataires privées européennes, incluant la prise en compte des critères ESG. La gestion vise la construction d'une allocation robuste et diversifiée à partir de titres individuels sélectionnés pour leurs mérites propres. L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active mais ne cherche pas à capter les mouvements de marché à court terme.

Analyse financière

Nous vérifions, en premier lieu, la compatibilité de l'activité avec notre politique d'exclusion relative aux critères ESG

La gestion évalue la solidité financière de l'émetteur, ses perspectives d'évolution, sa sensibilité à la conjoncture économique, la liquidité des émissions disponibles ainsi que leurs caractéristiques juridiques. Cette analyse vise à identifier les titres les plus attractifs. Elle inclut une approche comparative entre titres similaires en termes d'émetteur, secteur, maturité, rang de subordination, etc.

L'analyse financière mise en oeuvre étudie notamment la stratégie et le modèle économique de la société pour en déterminer les forces et les faiblesses. La gestion cherche à prévoir l'évolution de l'activité, des revenus, des flux de trésorerie et du levier financier de l'émetteur en fonction de son environnement concurrentiel, de la croissance de son marché, de la qualité de ses produits et de la structure de ses coûts.

La gestion examine également la composition du bilan, la qualité des actifs, les protections juridiques offertes aux prêteurs, le soutien attendu des actionnaires, les besoins de refinancement, l'accès aux marchés des capitaux, etc.

Nature des critères ESG

Notre politique d'exclusion sectorielle a pour objectif d'écarter de l'univers d'investissement des portefeuilles certains émetteurs dont l'activité n'est pas compatible avec nos objectifs de préservation de l'environnement naturel et d'amélioration de la santé des populations.

Périmètre d'exclusion

Nous avons fait le choix d'une politique forte et ambitieuse, qui vise à avoir un impact significatif sur les flux de financement. Notre politique vise notamment les activités liées aux énergies fossiles, au nucléaire, aux produits polluants, à l'armement, au tabac et aux OGM. Le périmètre d'exclusion retenu par Anaxis est précisé ci-dessous.

- Energies fossiles : exploration pétrolière, production, raffinage et transport de pétrole, gaz de schiste, sables bitumeux, fracturation hydraulique, mines de charbon et Production d'électricité à partir de pétrole ou de charbon.
- Nucléaire : mines d'uranium, enrichissement de matières fissiles, et production d'électricité nucléaire.
- Activités polluantes : production d'engrais, de désherbants, d'insecticides, de fongicides et production d'emballages en plastique.
- Armement : production d'armes, de munitions et de matériels militaires, Fabrication d'avions, de navires, de chars et de véhicules militaires, activités liées à la conception, au commerce ou à l'utilisation de ces matériels, services de maintien de l'ordre ou de surveillance militaire par des entreprises privées, et fabrication d'armes de chasse et de tout type d'armes à usage privée.
- Autres exclusions éthiques : tabac, production d'OGM dans un but non thérapeutique.

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Seuils d'exclusion

Nous retenons un seuil maximum d'exposition aux activités exclues de 20% du chiffre d'affaires. Ce seuil est apprécié en additionnant les expositions aux différentes activités exclues, de sorte qu'un émetteur peut être écarté même si chaque activité, prise individuellement, représente moins de 20% de son chiffre d'affaires.

L'analyse du rapport annuel et des différentes publications de la société servent de référence. L'information pourra être complétée par d'autres sources et par des échanges directs avec la société afin d'affiner l'estimation de son exposition aux activités exclues.

Le comité de gestion peut décider d'appliquer un seuil plus restrictif en cas de dommages environnementaux aggravés, lorsque la société ne respecte pas les bonnes pratiques de son secteur, ou si elle agit en violation de normes locales ou internationales.

Cas des activités liées

Notre politique d'exclusion sectorielle s'étend aux sociétés dont l'activité est étroitement liée aux secteurs exclus. Nous distinguons ici deux situations.

1. Lorsque la société fournit des produits ou des services spécifiquement conçus pour un secteur exclu, le même seuil de 20% du chiffre d'affaires est appliqué. Il peut s'agir par exemple de matériel de forage pétrolier ou de construction de centrales électriques au charbon.

2. Lorsque la société fournit des produits ou des services ayant une large gamme d'utilisations, nous l'écartons si elle réalise plus de 50% de son chiffre d'affaires avec des clients appartenant à des secteurs non conformes à notre politique.

Il peut s'agir par exemple d'additifs chimiques utilisés à la fois pour le traitement de l'eau et pour la fracturation hydraulique ou de polymères entrant dans la fabrication d'emballages plastiques mais aussi de divers autres matériaux.

Font exception les services légitimes de surveillance technique des installations, de sécurité sanitaire, de sauvetage, de protection contre les incendies, de formation aux bonnes pratiques, etc. selon l'appréciation du comité de gestion. Ces activités ne conduisent pas à des exclusions, même lorsque les clients font partie des secteurs visés.

Cas des armes controversées

Dans le cas des armes controversées, notre politique d'exclusion sectorielle n'utilise pas de notion de seuil ou de niveau d'activité. Elle s'applique même si l'activité controversée est marginale au sein de la société.

L'exclusion s'étend aux sociétés contrôlant directement ou indirectement une société impliquée, par exemple du fait de la détention d'une part prépondérante des droits de vote, de son statut d'actionnaire de référence ou de son influence économique.

Critères géographiques

La gestion privilégie les émetteurs domiciliés en Europe (Espace économique européen et Suisse) ou réalisant plus du tiers de leur chiffre d'affaires en Europe, ou encore les véhicules d'émissions destinés au financement de groupes industriels ou commerciaux réalisant globalement plus du tiers de leur chiffre d'affaires en Europe.

Exposition géographique	Minimum	Maximum
(zone géographique des émetteurs de titres)		
Europe	60%	100%
Autres pays développés	0%	40%
Autres pays	0%	10%

Les « autres pays développés » pris en compte dans ces limites géographiques sont les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et Singapour.

La part « autres pays » peut inclure des émetteurs des pays émergents.

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Critères sectoriels

Lorsque la gestion investit en obligations d'entreprises, elle veille à éviter une concentration du portefeuille sur un secteur économique particulier. Tous les secteurs économiques peuvent être envisagés. Cependant, l'OPCVM n'investit pas en titres émis par des banques ou d'autres établissements financiers qui, de notre point de vue, requièrent un autre type d'analyse. Il est à noter que cette exclusion ne s'applique pas aux holdings financiers et structures de financement parfois utilisés par les groupes industriels ou de services.

Critères de notation

La gestion privilégie les obligations d'entreprises privées. L'analyse et la sélection des instruments de dette sont réalisées de manière indépendante des agences de notation.

La catégorie *investment grade* correspond à des titres notés au moins BBB- par Standard & Poor's ou Baa3 par Moody's ou l'équivalent par une autre agence de notation reconnue, ou à des titres d'une qualité jugée équivalente par la société de gestion.

La catégorie *non investment grade* correspond aux titres de notation inférieure à ce niveau. Ces titres sont considérés comme étant de nature spéculative du fait de leur risque de crédit plus élevé. La moins bonne note sera retenue pour l'appréciation des limites d'allocation.

Exposition au risque de crédit	Minimum	Maximum
Dette privée <i>investment grade</i>	0%	40%
Dette privée <i>non investment grade</i>	60%	100%
Dette souveraine <i>investment grade</i>	0%	40%
Dette souveraine <i>non investment grade</i>	0%	10%

L'équipe de gestion n'investit pas en titres en défaut déclaré ou imminent. Cependant, elle n'a pas l'obligation de vendre un titre ayant fait défaut après son inclusion dans le portefeuille dans la mesure où elle juge que cela ne serait pas dans le meilleur intérêt des porteurs.

Marchés

La gestion peut intervenir à la fois sur le marché primaire et sur le marché secondaire.

Allocation tactique

La gestion utilise également une analyse macroéconomique, financière et technique pour définir le positionnement souhaitable de l'OPCVM. En fonction de son analyse, l'équipe de gestion peut décider de maintenir une portion des actifs en produits monétaires, taux d'Etat à court terme ou obligations d'Etat. Elle peut faire varier l'allocation par rating ou par secteur.

Sensibilité obligataire

La gestion peut moduler la sensibilité du portefeuille au mouvement général des taux d'intérêt dans une fourchette de 0 à 6. L'équipe de gestion peut utiliser des *swaps* ou des *futures* de taux dans un but de couverture.

La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit est identique à celle indiquée pour la sensibilité aux taux d'intérêt.

Sensibilité	Minimum	Maximum
aux taux d'intérêt	0	6
aux spreads de crédit	0	6

Gestion du risque de change

EUROPEAN BOND OPP. 2022

La devise de référence de l'OPCVM est l'euro. Le risque de change induit par des investissements libellés en d'autres devises est couvert vers l'euro.

Par ailleurs les catégories de parts libellées en dollar américain ou franc suisse bénéficient d'une couverture permanente du risque de change, de manière à protéger l'investisseur contre les variations de change entre l'euro et la devise de la catégorie de parts.

Les couvertures de change sont réalisées par des opérations de change à terme ou des instruments dérivés de gré à gré. Un seuil de tolérance de 5% a été défini pour l'exposition résiduelle globale au risque de change.

Risque de change	Minimum	Maximum
Titres et dépôts libellés en euro	51%	100%
Titres libellés en d'autres devises	0%	49%
Exposition résiduelle après couverture	0%	5%

Les « autres devises » pouvant être utilisées sont le franc suisse, la livre sterling, la couronne danoise, la couronne norvégienne, la couronne suédoise, le yen, le dollar américain, le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néozélandais et le dollar singapourien.

Catégories d'actifs utilisés

1. Titres de créance et instruments du marché monétaire

Obligations privées et titres de créance négociables d'émetteurs privés

Ces titres peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les émetteurs peuvent être des sociétés cotées ou des sociétés dont les actions ne sont pas cotées sur des marchés organisés car détenues par des familles, des dirigeants, des holdings ou des fonds d'investissement.

Ces titres sont en général libellés en euro. Ils peuvent également être libellés dans d'autres devises. Les titres libellés en devises autres que l'euro peuvent représenter jusqu'à 49% de l'actif de l'OPCVM. Cependant, le risque de change est couvert dans les meilleures conditions possibles. Il est maintenu en-dessous de 5%.

Les titres retenus peuvent être de tout rang (dettes sécurisées ou subordonnées par exemple) et de toute notation de crédit. Les titres *non investment grade* peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Ces titres peuvent être de toute forme : obligations et autres titres à taux fixe ou variable ; titres comportant des clauses juridiques et financières telles que la possibilité pour l'émetteur de procéder au rappel de sa dette dans des conditions prévues à l'émission, des clauses de rehaussement de coupon, des clauses d'indexation de coupon, etc.

Obligations d'Etat et assimilés

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif en instruments de dette émis par des Etats européens ou d'autres Etats de qualité *investment grade*. Les obligations souveraines de qualité *non investment grade* ne pourront pas dépasser 10% de l'actif de l'OPCVM.

Précisions sur la nature juridique des instruments de taux

- Titres de créance négociables à court terme ;
- Titres de créance négociables à moyen terme ;
- Obligations à taux fixe, variable ou révisable ;
- *Euro medium term notes* (EMTN), hors EMTN structurés ou incluant des instruments financiers à terme ;
- Obligations convertibles ;
- Obligations indexées sur l'inflation ;
- Bons du trésor.

2. Obligations convertibles et apparentées

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en obligations convertibles (ou apparentées). Cette stratégie peut permettre de saisir des occasions jugées intéressantes sur des titres similaires à des obligations privées classiques mais en bénéficiant d'une option sur l'action correspondante. Ce faisant la gestion veillera à ce que le risque action global de l'OPCVM n'excède pas 10% de l'actif net.

3. Actions

L'exposition aux actions est limitée à 10% de l'actif. L'OPCVM ne se porte pas acquéreur d'actions sur le marché et ne participe pas à des introductions en bourse. Cependant, l'OPCVM peut être exposé à cette catégorie d'actifs du fait de la sensibilité des obligations convertibles détenues au prix des actions sous-jacentes. Par ailleurs, l'OPCVM peut devenir détenteur direct d'actions suite à l'exercice de l'option de conversion attachée aux obligations convertibles ou suite à la restructuration de la dette d'un émetteur en difficulté. Bien que de telles positions directes n'aient pas vocation à être maintenues dans la durée, l'OPCVM n'est pas contraint de les céder dans un délai prédéfini.

4. Dépôts

L'OPCVM peut réaliser des placements sous forme de dépôts à terme auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 50% de l'actif. Cependant, il ne pourra investir plus de 20 % de ses actifs dans des dépôts placés auprès de la même entité.

5. Instruments dérivés

L'OPCVM peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré dans le but de réaliser des opérations de couverture de change ou de réduction de la sensibilité obligataire du portefeuille. Les instruments utilisés peuvent être notamment des *futures*, du change à terme ou des *swaps* de taux simples. L'exposition globale de l'OPCVM, y compris instruments dérivés, est limitée à 110% de l'actif net. Par ailleurs, l'OPCVM n'aura pas recours aux contrats d'échange sur rendement global (« total return swap »).

Précisions sur les instruments dérivés

- Nature des marchés d'intervention : réglementés, organisés ou de gré à gré.
- Risques sur lesquels l'équipe de gestion désire intervenir : taux et change.
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations étant limité à la réalisation de l'objectif de gestion : couverture.
- Nature des instruments utilisés : *futures*, *swaps*, change à terme.
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - couverture du risque de change,
 - couverture variable du risque de taux.

6. Titres intégrant des dérivés

L'OPCVM peut intervenir sur cette catégorie d'actifs dans la mesure où il est autorisé à détenir des obligations convertibles dans la limite de 10% de son actif.

Par ailleurs, les obligations privées dans lesquelles l'OPCVM investit à titre principal comportent souvent des clauses offrant à l'émetteur la possibilité de rembourser ses titres par anticipation, ou lui imposant l'obligation de proposer aux porteurs un remboursement anticipé, notamment après l'expiration d'un certain délai, suite à certains événements ou en fonction du dépassement de certains indicateurs comptables ou financiers. Les conditions d'exercice de ces options peuvent être variables et offrir ou non une compensation aux porteurs des titres.

7. OPCVM

L'OPCVM peut souscrire à d'autres OPCVM de droit français ou étranger dans la limite de 10% de son actif. Ces OPCVM peuvent avoir tous types de stratégies et peuvent être gérés par la société de gestion ou par une société liée.

8. Emprunts d'espèces

L'OPCVM n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister, dans la limite de 10%, en raison des opérations liées aux flux de l'OPCVM : investissements et désinvestissements, mouvements sur le passif.

9. Acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre de la réalisation de transaction sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds est amené à recevoir ou octroyer des actifs financiers à titre de garantie. Les garanties financières reçues ont pour but de réduire l'exposition du fonds au risque de défaut d'une contrepartie. Elles sont uniquement constituées en espèces. La société de gestion n'accepte pas de garanties sous forme de titres financiers. Toute garantie financière ou collatérale reçue respecte conformément à la réglementation les éléments suivants : elles peuvent être uniquement placées en dépôt auprès d'entités éligibles ou investies dans des obligations d'Etat de haute qualité (à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le fonds puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus) ou en OPC monétaires court terme. Les garanties financières ne seront pas réutilisées.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Risques principaux

Risque de capital : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut que les souscripteurs ne se voient pas restitué l'intégralité du capital initialement investi.

Risque de crédit : Ce risque représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, qui peut entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM. Par ailleurs, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru.

Risque de taux : Lorsque les taux d'intérêt montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du portefeuille peut varier dans une fourchette de 0 à 6.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion étant discrétionnaire, il existe un risque que l'équipe de gestion ne sélectionne pas les titres les plus performants. En conséquence, la performance de l'OPCVM peut être inférieure à l'objectif de gestion et les choix de gestion peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux produits dérivés : L'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Ce risque résulte de l'utilisation de contrats financiers négociés de gré à gré avec des contreparties de marché. Ces opérations exposent l'OPCVM au risque de défaillance d'une ou plusieurs de ces contreparties et peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risques accessoires

Risque de change : L'OPCVM peut détenir jusqu'à 49% de son actif net en titres libellés dans des devises autres que la devise de référence de l'OPCVM (l'euro). Par ailleurs, l'OPCVM propose des catégories de parts libellées en dollar américain et en franc suisse. Le risque de change découlant de ces deux situations est maintenu en-dessous de 5% au moyen d'une couverture appropriée. Cependant, le risque de change résiduel peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque action : L'OPCVM peut être exposé au marché des actions jusqu'à 10% de son actif net. Cette limite s'entend comme la somme des expositions directes et indirectes à travers des obligations convertibles ou des organismes de placement collectif. La valeur liquidative de l'OPCVM diminuera en cas de baisse de ce marché.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : L'OPCVM peut être exposé au marché des obligations convertibles jusqu'à 10% de son actif net. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix des dérivés intégrés dans les titres. Ces différents facteurs peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux investissements en OPCVM : L'OPCVM peut investir dans d'autres OPCVM dans la limite de 10% de son actif net.

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Les risques de liquidité et de pertes liées à ces investissements potentiels peuvent conduire à une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements sur les marchés émergents : L'OPCVM peut intervenir sur les marchés émergents dans la limite de 10% de son actif net. Ces marchés peuvent subir de fortes variations de cours et leurs conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque lié à l'inflation : L'OPCVM peut être exposé à des risques liés à l'inflation, c'est-à-dire à la hausse générale des prix.

Risque de liquidité : L'OPCVM peut, dans des conditions de marché très difficiles, en raison d'un volume exceptionnellement élevé de demandes de rachats, ou du fait d'autres circonstances exceptionnelles, ne pas être en mesure de faire face aux rachats selon les modalités indiquées plus bas. Dans ce cas, la société de gestion pourra, conformément au règlement de l'OPCVM et si l'intérêt général des investisseurs le commande, suspendre les rachats ou en prolonger le délai de règlement.

Garantie ou protection

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Echéance au 31 décembre 2022

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Information Importante pour la commercialisation en Suisse

- 1) Le pays d'origine du fonds est la France.
- 2) Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich.
- 3) L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève.
- 4) Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.
- 5) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts
- 6) Le total expense ratio (TER) a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux" établie par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA).

Pour la période du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 :

Part	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise	TER	Dont commission de performance
E1	FR0013221033	Capitalisation	Euro	1.47%	Néant
E2	FR0013221041	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.47%	Néant
I1	FR0013221074	Capitalisation	Euro	0.97%	Néant
I2	FR0013221082	Capitalisation et/ou distribution	Euro	0.97%	Néant
U1	FR0013221058	Capitalisation	Dollar américain	1.47%	Néant
J1	FR0013221090	Capitalisation	Dollar américain	0.97%	Néant
S1	FR0013221066	Capitalisation	Franc suisse	1.47%	Néant
K1	FR0013221108	Capitalisation	Franc Suisse	0.97%	Néant

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Portfolio Turnover Rate

Le Taux de rotation du portefeuille (PTR) d'un compartiment est calculé comme suit :

$((\text{Total des achats} + \text{Total des ventes}) - (\text{Total des souscriptions} + \text{Total des rachats})) / \text{L'actif net moyen du compartiment.}$

Pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 :

Fonds	PTR
European Bond Opp. 2022	63.60%

Le PTR ne préjuge pas des taux de rotation du portefeuille futur.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

1. Politique de gestion

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire d'ampleur mondiale qui a conduit à partir de mi-mars à des mesures de confinement plus ou moins sévères dans la plupart des pays de la planète. Les élections présidentielles américaines et les négociations du Brexit ont été d'autres facteurs d'incertitudes. Un nouveau danger est apparu dans ce contexte tendu : la désinformation à grande échelle et le développement de théories du complot potentiellement déstabilisantes pour les démocraties.

Face au virus venu de Chine la réponse des gouvernements et des banques centrales a été massive, dans le but de protéger l'économie et d'éviter la multiplication des faillites d'entreprises. Si les taux directeurs de la BCE sont restés inchangés à -0,50%, un plan d'urgence a été mis en place. Le programme de refinancement TLTRO III a été assoupli (y compris par une baisse du taux applicable) et prolongé jusqu'en juin 2022. Parallèlement, le programme d'achat d'actifs de la BCE a été augmenté de 120 milliards d'euros avec un déploiement entre mars et décembre 2020. En particulier, les encours d'obligations d'entreprises détenus par la BCE ont augmenté de 184,5 à 250,4 milliards d'euros sur un an. Les gouvernements n'ont pas été en reste avec des mesures de chômage partiel et d'importantes enveloppes de prêts garantis. Un plan de relance européen de 750 milliards d'euros (dont 360 milliards de prêts et 390 milliards de subventions) a été annoncé en juillet et le budget pluriannuel de l'Union a été augmenté. Toutes ces décisions ont permis de maintenir les taux de défaut à un niveau très faible.

Les taux allemands à 10 ans sont restés en territoire négatif tout au long de l'année, passant de -0,19% à -0,57%, avec une chute brutale à -0,84% en mars, alors que les marchés s'effondraient sous le choc sanitaire.

Le marché *corporate* européen (segment noté BB-B, hors financières) finit l'année avec un rendement moyen (rendement au pire) de 2,66%, un taux similaire à celui de l'année précédente (2,44%) alors que la situation économique s'est fortement dégradée. La prime de risque a cependant augmenté de 2,84% à 3,30% (à comparer avec 4,78% fin 2018).

L'allocation du fonds est restée conforme à son positionnement de produit à échéance privilégiant les obligations d'entreprises européennes. L'équipe de gestion a maintenu une faible exposition au risque de taux, ce qui fait du produit un fonds à durée courte centré sur l'Europe. Notre politique de gestion repose avant tout sur l'analyse financière *bottom-up* des émetteurs et de leurs titres obligataires, sans viser de mouvement d'allocation tactique à court terme. L'évolution de la structure du portefeuille résulte donc principalement de notre appréciation du risque des positions, compte tenu du contexte économique, politique et monétaire.

L'approche retenue combine des considérations micro-économiques favorisant les activités résilientes face à la crise sanitaire (en termes de chiffre d'affaires, de flexibilité des coûts, de liquidité du bilan et de capacité de financement) et des considérations macro-économiques tenant compte des réponses institutionnelles (mesures d'aide gouvernementales et réaction des banquiers centraux). La possibilité de bénéficier des prêts garantis a également été un élément favorisant le maintien de certaines positions.

Notre analyse du risque a accordé une attention toute particulière aux stress tests afin d'évaluer la solidité financière des émetteurs dans différents scénarios définis en fonction de l'évolution de l'épidémie et de ses effets économiques probables. Notre méthodologie d'analyse a été adaptée à une situation inédite de manière à refléter les risques majeurs de l'épidémie.

EUROPEAN BOND OPP. 2022

2. Performance

Les différentes catégories de parts ont progressé sur l'exercice comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Part	Performance 2017	Performance 2018	Performance 2019	Performance 2020
E1	-0,21% (lancement 10/05/2017)	-4,19%	6,10%	1,44%
E2	-0,19% (lancement 10/05/2017)	-4,19%	6,10%	1,43%
U1	1,01% (lancement 11/05/2017)	-1,48%	9,32%	2,84%
S1	-0,52% (lancement 10/05/2017)	-4,71%	5,49%	1,26%
I1	0,29% (lancement 29/05/2017)	-3,71%	6,63%	1,94%
I2	0,38% (lancement 18/05/2017)	-3,71%	6,63%	1,95%
J1	0,57% (lancement 13/09/2017)	-1,06%	9,88%	3,31%
K1	-0,20% (lancement 12/05/2017)	-4,27%	6,04%	1,75%

Source : BNP Paribas Securities Services, Anaxis Asset Management. Chaque performance est exprimée dans la devise de la catégorie de parts concernée. Ces chiffres concernent le passé. Les performances passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures.

3. Mouvements intervenus sur le portefeuille au cours de l'exercice

La diversification vers des titres non européens est restée stable (18,6% en fin d'exercice), mais la part de l'Amérique du Nord a progressé de 12,5% à 15,0%. L'allocation en titres notés entre B- et B+ reste dominante, et relativement constante, terminant l'année à 61,6%.

D'un point de vue sectoriel, on note l'allocation à la santé reste importante, passant même de 11,2% à 12,7% en fin d'année, un niveau équivalent à celui des services commerciaux. Les télécommunications arrivent en troisième position (10,4%), un niveau comparable à celui de l'année précédente. En revanche, les restrictions sanitaires nous incitent à la prudence concernant les loisirs qui ne représentent plus que 6,9%.

Au cours de l'exercice, 48 lignes du portefeuille ont fait l'objet d'un remboursement anticipé et une (Eramet) est arrivée à maturité, ce qui représente environ un tiers des positions. Du fait de ces nombreux remboursements anticipés à l'approche de l'échéance, le nombre d'émetteurs en portefeuille est passé de 166 à 154. Le fonds reste très largement diversifié et peu concentré, avec une allocation de seulement 13,5% aux dix premières positions.

La durée décline de 2,17 à 2,01 ans. Le rendement a augmenté du fait de l'élargissement des spreads de crédit et du réinvestissement des liquidités disponibles. Il est estimé à 3,82% en pourcentage annuel mais dépend de manière sensible du rythme des remboursements anticipés et ne pourra pas être maintenu jusqu'à l'échéance du fonds, la structure même du marché ne le permettant pas.

4. Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul du risque global du fonds est la méthode de l'engagement. Le niveau de levier du fonds est limité à 100% de l'actif net.

5. Distribution du résultat

Les parts de capitalisation et/ou distribution E2 (ISIN FR0013221041) et I2 (ISIN FR0013221082) ont versé au cours de l'exercice sous revue un dividende au titre de l'exercice 2019. La date de détachement du dividende a été le 18 mai 2020. Le dividende unitaire a été de 2,00 euros pour la part E2 et de 2,50 euros pour les parts I2.

Le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2020 a été prévu pour les parts de capitalisation et/ou distribution E2 et I2. Ce dividende est indiqué pour chaque catégorie sur la page correspondante du présent rapport annuel.

La réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante

Part E2

Distribution unitaire par part (action) : 1.50 €
dont part éligible à la réfaction de 40% : 0.00 €
dont part non éligible à la réfaction : 1.50 €

Part I2

Distribution unitaire par part (action) : 2.50 €
dont part éligible à la réfaction de 40% : 0.00 €
dont part non éligible à la réfaction : 2.50 €

6. Critères ESG

Une politique d'exclusion sectorielle a pour objectif d'écartier de l'univers d'investissement les émetteurs dont l'activité n'est pas compatible avec nos objectifs de préservation de l'environnement naturel et d'amélioration de la santé des populations. Plus précisément, nous excluons tout nouvel investissement auprès d'émetteurs réalisant plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs suivants : énergies fossiles, nucléaire, emballages en plastique, engrais et pesticides, armement, tabac, OGM non thérapeutiques. Une période de transition a été prévue pour les positions existantes, qui représentent moins de 5% des actifs.

7. Information relative aux instruments financiers du groupe

Le fonds n'a pas réalisé d'opération sur des instruments financiers dans lesquels Anaxis Asset Management ou une entité liée aurait un intérêt particulier.

8. Frais d'intermédiation

Anaxis Asset Management ne touche pas de frais d'intermédiation ni de commission de mouvement sur les opérations réalisées pour le compte du fonds. La société ne touche aucune rétrocession de la part du dépositaire, ni d'aucun autre prestataire ou intermédiaire de marché intervenant en lien avec la gestion du fonds.

Les frais d'aide à la décision et les frais d'intermédiation demeurent inférieurs aux seuils réglementaires.

9. Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Les gérants traitent avec des intermédiaires figurant obligatoirement sur la liste des intermédiaires approuvés par la société de gestion dans le cadre de ses procédures internes. Cette liste est établie sur la base de critères objectifs qui prennent notamment en compte la qualité du service rendu et les conditions tarifaires. Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur simple demande auprès de la société de gestion ou téléchargées sur son site internet www.anaxiscapital.com.

10. Politique de financement sur titres

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou à des contrats d'échange sur rendement global.

11. Information relative aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Le fonds n'a pas utilisé au cours de l'exercice d'instrument financier dérivé dans le but de mettre en œuvre une technique dite « de gestion efficace de portefeuille ».

12. Information relative aux instruments financiers dérivés

Le fonds a utilisé uniquement des opérations de change à terme avec la contrepartie BNP Paribas Securities Services dans le but de couvrir des expositions au risque de change. Il n'y pas eu au cours de l'exercice d'utilisation de contrats financiers dérivés dans le but de créer une exposition supplémentaire sur un marché ou un instrument sous-jacent. Un mécanisme quotidien d'échange de collatéral sous forme de liquidités pures a été mis en place avec la contrepartie afin de réduire le risque de contrepartie.

13. Garanties financières relatives aux instruments financiers dérivés

Le fonds n'a pas de situation particulière à communiquer concernant la taille ou la nature des garanties financières reçues en lien avec des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré ou des techniques de gestion efficace de portefeuille.

14. Politique de rémunération

La politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet www.anaxiscapital.com.

Mesures particulières

Compte tenu du montant raisonnable des rémunérations variables, la société n'a pas de mesure particulière à communiquer.

Montants versés au titre de l'exercice

Le montant total des rémunérations brutes versées par la société de gestion au titre de l'exercice s'élève à 737 220 €, dont 549 620 € de rémunérations fixes et 187 600 € de rémunérations variables.

Bénéficiaires

Le nombre de bénéficiaires des rémunérations versées par la société de gestion au titre de l'exercice s'élève 10 personnes, effectifs entrants et sortants cumulés.

Mode calcul de la rémunération fixe

La société de gestion applique le principe selon lequel la partie fixe de la rémunération doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Ainsi les collaborateurs ont une rémunération fixée en fonction du marché et du principe de cohérence appliqué au sein de la société.

Mode calcul de la rémunération variable

La partie variable vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération des performances du professionnel. En l'état, la partie variable ne peut dépasser la somme de 100 000 euros par an et par collaborateur. Pour les collaborateurs ne faisant pas partie des cas spécifiques développés ci-après, la rémunération variable est fixée de manière discrétionnaire chaque année, en fonction de la réalisation des objectifs fixés lors des évaluations individuelles et des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus. Ces objectifs sont déterminés à partir d'indicateurs quantifiables ou factuels. Les critères généraux suivants sont également pris en considération : esprit d'équipe et contribution à une ambiance de travail efficace et harmonieuse, initiative personnelle, motivation et créativité, apport à la réflexion et à la mise en œuvre du développement stratégique de la société. La rémunération discrétionnaire n'est pas un droit. Elle dépend des résultats de la société de gestion. L'enveloppe totale pour l'ensemble des collaborateurs est fixée annuellement par le comité de direction.

Rémunération variable des gérants

La rémunération variable des gérants est discrétionnaire. Elle dépend des résultats individuels et du succès global de la société et de ses activités. Afin de dissuader la prise de risque excessive pour la société de gestion, la rémunération variable ne sera payée qu'après vérification que, sur la période considérée, il n'y a pas eu d'incident sérieux concernant le respect des contraintes de gestion et des procédures applicables.

Rémunération variable des commerciaux

La rémunération variable des commerciaux est calculée sur la base du montant des souscriptions nettes levées, de l'encours détenu par les clients suivis et du niveau des frais de gestion, nets de rétrocessions, encaissés par la société de gestion. Afin de dissuader la prise de risque excessive pour la société de gestion, la rémunération variable ne sera payée qu'après vérification que, sur la période considérée, l'ensemble des dossiers des nouveaux clients ou distributeurs sont complets et que les procédures applicables ont été scrupuleusement respectées.

Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	133,520,593.92	146,497,849.21
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	128,900,566.07	139,616,215.04
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	128,900,566.07	139,616,215.04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	4,620,027.85	6,881,634.17
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	4,620,027.85	6,881,634.17
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	54,415,702.67	61,242,698.27
Opérations de change à terme de devises	54,360,345.84	61,140,881.66
Autres	55,356.83	101,816.61
Comptes financiers	2,367,847.53	5,874,220.12
Liquidités	2,367,847.53	5,874,220.12
TOTAL DE L'ACTIF	190,304,144.12	213,614,767.60

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	134,612,907.85	151,840,745.16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	1,039,850.56	610,645.04
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-5,094,437.78	-6,758,930.92
Résultat de l'exercice (a,b)	4,945,642.20	6,366,042.17
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 135,503,962.83	 152,058,501.45
 Instruments financiers	 -	 -
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
 Dettes	 54,800,181.20	 61,556,266.15
Opérations de change à terme de devises	54,197,575.17	61,104,215.04
Autres	602,606.03	452,051.11
 Comptes financiers	 0.09	 -
Concours bancaires courants	0.09	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	190,304,144.12	213,614,767.60

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-18,933.73	-626.65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6,571,560.19	6,889,330.65
Produits sur titres de créances	340,743.14	290,201.53
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,577.28	6,069.09
Autres produits financiers	84.41	-
TOTAL I	6,895,031.29	7,184,974.62
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-29,247.16	-23,468.15
Autres charges financières	-29,007.72	-21,373.14
TOTAL II	-58,254.88	-44,841.29
Résultat sur opérations financières (I + II)	6,836,776.41	7,140,133.33
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,607,086.88	-1,628,339.65
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	5,229,689.53	5,511,793.68
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-284,047.33	854,248.49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	4,945,642.20	6,366,042.17

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). Dans certains cas (événement de crédit par exemple), la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés

- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière

1.35% TTC maximum pour les Parts E1, E2, U1 et S1.

0.85% TTC maximum pour les parts I1, I2, J1 et K1.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

0,10% TTC taux maximum sur la base de l'actif net, l'excédent éventuel étant pris en charge par la société de gestion.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont provisionnés sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion. En l'absence de compte spécifique prévu par la réglementation, ces frais seront enregistrés dans la rubrique "autres charges financières" dans le compte de résultat.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour les parts E1, I1, U1, J1, S1 et K1
Capitalisation et/ou Distribution pour les parts E2 et I2

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour les parts E1, I1, U1, J1, S1 et K1
Capitalisation et/ou Distribution pour les parts E2 et I2

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	152,058,501.45	100,972,416.25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	22,955,620.16	78,976,532.38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-38,734,885.95	-35,518,126.26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	561,694.43	188,362.64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6,576,898.60	-5,486,883.28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-5,848.30	-2,799.41
Différences de change	889,765.79	-388,656.30
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-356,354.67	8,325,063.32
Différence d'estimation exercice N	220,142.60	576,497.27
Différence d'estimation exercice N-1	-576,497.27	7,748,566.05
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-517,321.01	-519,201.57
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5,229,689.53	5,511,793.68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	135,503,962.83	152,058,501.45

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	25,719.4844	
Nombre de titres rachetés	60,977.2082	
Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	3,650.1076	
Nombre de titres rachetés	9,003.0146	
Catégorie de classe I1 (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	159,167.2210	
Nombre de titres rachetés	271,323.9283	
Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	18,606.0000	
Nombre de titres rachetés	13,697.9340	
Catégorie de classe U1 (Devise: USD)		
Nombre de titres émis	5,140.8123	
Nombre de titres rachetés	12,433.6831	
Catégorie de classe J1 (Devise: USD)		
Nombre de titres émis	13,989.4990	
Nombre de titres rachetés	7,033.2198	
Catégorie de classe S1 (Devise: CHF)		
Nombre de titres émis	250.0000	
Nombre de titres rachetés	29,890.9155	
Catégorie de classe K1 (Devise: CHF)		
Nombre de titres émis	3,900.0000	
Nombre de titres rachetés	2,719.4980	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	77,869.55	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	228,762.85	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	536,377.91	1.45
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	119,302.41	1.46
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I1 (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	564,406.51	0.95
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	121,933.80	0.95
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe U1 (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	71,618.72	1.45
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe J1 (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	10,790.29	0.95
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S1 (Devise: CHF)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	161,392.81	1.45
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe K1 (Devise: CHF)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,264.43	0.95
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	21,202,961.12
Contrevaleur des ventes à terme	33,157,384.72
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	55,356.83
TOTAL DES CREANCES	54,415,702.67
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	330,000.00
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	32,844,468.51
Contrevaleur des achats à terme	21,353,106.66
Frais et charges non encore payés	264,943.14
Autres créditeurs divers	7,662.89
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	54,800,181.20

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	128,900,566.07
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	504,769.50
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	128,395,796.57
Titres de créances	4,620,027.85
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	4,620,027.85
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	4,620,027.85
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	108,302,881.06	-	20,597,685.01	-
Titres de créances	4,620,027.85	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,367,847.53
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	0.09
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	682,830.95	1,523,336.89	52,125,798.91	62,303,516.49	12,265,082.83
Titres de créances	-	-	3,533,283.77	1,086,744.08	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,367,847.53	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0.09	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	GBP	CHF	SEK	NOK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	13,684,894.81	10,894,015.51	-	3,543,543.22	1,108,255.41
Titres de créances	-	1,082,360.81	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	6,826,545.96	1,210,550.05	13,165,865.11	-	-
Comptes financiers	249,315.54	802.09	1,510.54	24,816.78	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	14,518,018.94	13,137,893.25	543,124.02	3,546,828.46	1,098,603.84
Comptes financiers	-	-	-	-	0.09
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,275,478.44	1,604,372.36
Total	1,275,478.44	1,604,372.36
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,275,478.44	1,604,372.36
Total	1,275,478.44	1,604,372.36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,348,433.24	-2,032,455.85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,348,433.24	-2,032,455.85
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,348,433.24	-2,032,455.85
Total	-1,348,433.24	-2,032,455.85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	391,885.64	240,371.07
Résultat	292,424.65	363,829.47
Total	684,310.29	604,200.54
Affectation		
Distribution	133,533.80	188,750.89
Report à nouveau de l'exercice	550,776.49	415,449.65
Capitalisation	-	-
Total	684,310.29	604,200.54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	89,022.5365	94,375.4435
Distribution unitaire	1.50	2.00
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	94,375.44
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-309,454.95	-461,039.82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-309,454.95	-461,039.82
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-309,454.95	-461,039.82
Total	-309,454.95	-461,039.82
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I1 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,163,433.26	2,946,217.20
Total	2,163,433.26	2,946,217.20
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,163,433.26	2,946,217.20
Total	2,163,433.26	2,946,217.20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2,005,525.36	-3,317,054.46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2,005,525.36	-3,317,054.46
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2,005,525.36	-3,317,054.46
Total	-2,005,525.36	-3,317,054.46
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	647,964.92	370,273.97
Résultat	532,854.54	595,617.90
Total	1,180,819.46	965,891.87
Affectation		
Distribution	352,737.01	340,466.84
Report à nouveau de l'exercice	828,082.45	625,425.02
Capitalisation	-	-
Total	1,180,819.46	965,891.86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	141,094.8037	136,186.7377
Distribution unitaire	2.50	2.50
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	136,186.74
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-494,632.85	-670,896.83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-494,632.85	-670,896.83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-494,632.85	-670,896.83
Total	-494,632.85	-670,896.83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe U1 (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	166,931.35	215,388.76
Total	166,931.35	215,388.76
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	166,931.35	215,388.76
Total	166,931.35	215,388.76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-478,485.03	71,690.53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-478,485.03	71,690.53
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-478,485.03	71,690.53
Total	-478,485.03	71,690.53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe J1 (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	73,061.98	51,797.60
Total	73,061.98	51,797.60
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	73,061.98	51,797.60
Total	73,061.98	51,797.60
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-143,780.47	7,662.27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-143,780.47	7,662.27
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-143,780.47	7,662.27
Total	-143,780.47	7,662.27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe S1 (Devise: CHF)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	342,282.77	485,362.23
Total	342,282.77	485,362.23
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	342,282.77	485,362.23
Total	342,282.77	485,362.23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-252,491.62	-301,891.42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-252,491.62	-301,891.42
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-252,491.62	-301,891.42
Total	-252,491.62	-301,891.42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe K1 (Devise: CHF)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	99,175.21	103,456.65
Total	99,175.21	103,456.65
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	99,175.21	103,456.65
Total	99,175.21	103,456.65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-61,634.26	-54,945.34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-61,634.26	-54,945.34
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-61,634.26	-54,945.34
Total	-61,634.26	-54,945.34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	99.79	95.61	101.44	102.90
Actif net (en k EUR)	56,655.95	48,795.41	40,860.11	37,817.79
Nombre de titres				
Parts C	567,698.5766	510,322.9402	402,772.8114	367,515.0876

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-0.60	-2.13	-5.04	-3.66
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	2.44	4.20	3.98	3.47

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts D	99.81	93.71	97.34	96.45
Actif net (en k EUR)	11,286.27	9,866.63	9,186.71	8,587.06
Nombre de titres				
Parts D	113,068.8380	105,282.3202	94,375.4435	89,022.5365

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	2.00	2.05	2.00	1.50
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts D	-0.60	-2.09	-4.88	-3.47
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts D	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe I1 (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	100.29	96.57	102.97	104.97
Actif net (en k EUR)	13,170.76	14,455.96	66,853.98	56,380.10
Nombre de titres				
Parts C	131,314.7420	149,678.6017	649,221.5550	537,064.8477

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)				
	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)				
	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)				
	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-0.54	-2.15	-5.10	-3.73
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	2.74	4.73	4.53	4.02

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts D	100.38	94.54	98.20	97.26
Actif net (en k EUR)	7,624.24	10,722.58	13,374.78	13,723.00
Nombre de titres				
Parts D	75,946.4926	113,408.5464	136,186.7377	141,094.8037

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	2.20	2.55	2.50	2.50
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts D	-0.61	-2.11	-4.92	-3.50
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts D	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe U1 (Devise: USD)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en USD)				
Parts C	101.01	99.52	108.79	111.89
Actif net (en k EUR)	3,826.22	2,987.93	5,565.55	4,584.09
Nombre de titres				
Parts C	45,481.6960	34,320.2216	57,418.5093	50,125.6385

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-4.47	4.28	1.24	-9.54
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	2.12	3.61	3.75	3.33

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe J1 (Devise: USD)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en USD)				
Parts C	100.57	99.50	109.32	112.95
Actif net (en k EUR)	279.81	6.55	1,191.51	1,771.50
Nombre de titres				
Parts C	3,340.8993	75.2824	12,233.2198	19,189.4990

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-8.55	17.07	0.62	-7.49
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	1.35	3.91	4.23	3.80

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe S1 (Devise: CHF)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en CHF)				
Parts C	99.47	94.79	99.99	101.24
Actif net (en k EUR)	15,094.44	12,228.79	12,627.57	10,075.46
Nombre de titres				
Parts C	177,542.0032	145,367.7958	137,262.9632	107,622.0477

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en CHF)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-4.24	0.53	-2.19	-2.34
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	2.17	3.61	3.53	3.18

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Catégorie de classe K1 (Devise: CHF)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en CHF)				
Parts C	99.80	95.54	101.31	103.08
Actif net (en k EUR)	1,750.53	1,908.56	2,398.29	2,564.98
Nombre de titres				
Parts C	20,523.0530	22,511.0530	25,730.5510	26,911.0530

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement				
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en CHF)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-6.86	0.79	-2.13	-2.29
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	2.46	4.06	4.02	3.68

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				128,900,566.07	95.12
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				128,900,566.07	95.12
ADIANT GLOBAL HO 3.5% 16-15/08/2024	500,000.00	100.03	EUR	506,974.57	0.37
AINMT SCANDINAVI 17-07/04/2022	2,000,000.00	98.39	NOK	190,477.76	0.14
AJECORP BV 6.5% 12-14/05/2022	600,000.00	99.38	USD	491,827.06	0.36
ALGECO SCOTSMAN 6.5% 18-15/02/2023	900,000.00	102.04	EUR	941,110.00	0.69
ALMAVIVA 7.25% 17-15/10/2022	1,450,000.00	101.93	EUR	1,501,276.80	1.11
ALTICE FRANCE 2.125% 20-15/02/2025	400,000.00	96.72	EUR	390,169.99	0.29
ALTICE FRANCE 2.5% 19-15/01/2025	600,000.00	98.40	EUR	593,706.84	0.44
AMS AG 6% 20-31/07/2025	700,000.00	106.35	EUR	765,354.12	0.56
ARD FINANCE SA 5% 19-30/06/2027	700,000.00	102.01	EUR	714,538.61	0.53
ARQIVA BROAD FIN 6.75% 18-30/09/2023	1,100,000.00	103.42	GBP	1,292,807.23	0.95
ASSEMBLIN FIN 19-15/05/2025 FRN	600,000.00	100.64	EUR	605,610.40	0.45
AUTODIS SA 16-01/05/2022	1,400,000.00	100.15	EUR	827,668.04	0.61
BANIJAY ENTERTAI 3.5% 20-01/03/2025	700,000.00	100.03	EUR	708,641.89	0.52
BETSSON AB 19-26/09/2022 FRN	8,750,000.00	101.49	SEK	884,693.68	0.65
BLITZ 6% 18-30/07/2026	1,000,000.00	105.21	EUR	1,077,978.33	0.80
BRIGHT SCHOLAR 7.45% 19-31/07/2022	400,000.00	104.43	USD	351,879.83	0.26
BURGER KING FR S 17-01/05/2023	1,125,000.00	100.75	EUR	1,143,937.50	0.84
BWAY HOLDING CO 4.75% 18-15/04/2024	1,000,000.00	100.43	EUR	1,014,826.81	0.75
CB ESCROW 8% 17-15/10/2025	850,000.00	107.25	USD	757,415.81	0.56
CBR FASHION FIN 5.125% 17-01/10/2022	1,300,000.00	99.36	EUR	1,309,141.53	0.97
CHINA OIL 5.5% 19-25/01/2023	200,000.00	103.18	USD	172,658.98	0.13
CINC BELL INC 7% 16-15/07/2024	700,000.00	104.31	USD	615,683.37	0.45
CIRSA FINANCE IN 4.75% 19-22/05/2025	500,000.00	98.32	EUR	492,571.73	0.36
CMA CGM SA 6.5% 17-15/07/2022	1,710,000.00	101.84	EUR	1,793,951.50	1.32
COGENT COMMUNICA 4.375% 19-30/06/2024	800,000.00	102.61	EUR	821,345.11	0.61
CONSUS REAL EST 9.625% 19-15/05/2024	1,000,000.00	107.64	EUR	1,089,746.06	0.80
CONTOURGLOB PWR 4.125% 18-01/08/2025	1,100,000.00	102.75	EUR	1,149,697.11	0.85
COOKE/ALPHA 8.5% 17-15/12/2022	1,100,000.00	103.10	USD	931,151.93	0.69
COTY INC 4% 18-15/04/2023	1,400,000.00	96.43	EUR	1,362,511.13	1.01
CRYSTAL ALMOND S 4.25% 19-15/10/2024	1,180,000.00	101.05	EUR	1,203,483.58	0.89
CTC BONDCO GMBH 5.25% 17-15/12/2025	1,050,000.00	102.27	EUR	1,095,322.38	0.81
DIOCLE SPA 19-30/06/2026 FRN	800,000.00	100.28	EUR	723,634.89	0.53
DKT FINANCE 7% 18-17/06/2023	1,200,000.00	103.28	EUR	1,243,560.00	0.92

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EC FINANCE 2.375% 17-15/11/2022	900,000.00	96.73	EUR	873,526.74	0.64
EDREAMS ODIGEO S 5.5% 18-01/09/2023	800,000.00	95.58	EUR	779,795.56	0.58
EG GLOBAL 4.375% 19-07/02/2025	1,000,000.00	98.84	EUR	994,493.04	0.73
EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	750,000.00	98.50	EUR	741,065.22	0.55
ENERGY PRO AS 4% 17-07/12/2022	700,000.00	98.01	EUR	688,322.66	0.51
ENN CLEAN 7.5% 19-27/02/2021	700,000.00	100.75	USD	591,641.27	0.44
ENVIVA PRTRNS 6.5% 19-15/01/2026	467,000.00	106.44	USD	417,962.03	0.31
FABRIC BC SPA 18-30/11/2024 FRN	1,300,000.00	99.61	EUR	1,300,197.40	0.96
FDML LLC AND FIN 5% 17-15/07/2024	1,000,000.00	101.76	EUR	1,041,256.11	0.77
FINANCIAL & RISK 6.875% 18-15/11/2026	1,000,000.00	108.59	EUR	1,095,490.81	0.81
FJORD 1 ASA 17-22/11/2022 FRN	5,500,000.00	100.33	NOK	529,166.64	0.39
FORTUNE STAR 4.35% 19-06/05/2023	600,000.00	101.67	EUR	614,327.50	0.45
GALAXY BIDCO LTD 6.5% 19-31/07/2026	600,000.00	104.78	GBP	717,483.92	0.53
GAMESTOP CORP 6.75% 16-15/03/2021	109,000.00	100.30	USD	91,189.68	0.07
GAMMA BIDCO SPA 6.25% 20-15/07/2025	950,000.00	104.15	EUR	1,016,148.50	0.75
GEMS MENASA KY 7.125% 19-31/07/2026	300,000.00	103.93	USD	261,620.29	0.19
GRIFOLS SA 3.2% 17-01/05/2025	500,000.00	101.28	EUR	509,224.89	0.38
GRP ECORE HOLD 18-15/11/2023 FRN	1,000,000.00	89.80	EUR	906,804.17	0.67
GUALA CLOSURES 18-15/04/2024 FRN	1,400,000.00	100.31	EUR	1,415,445.11	1.04
HEIMSTADEN 19-31/05/2023 FRN	8,750,000.00	100.05	SEK	871,687.27	0.64
HOUSE OF FINANCE 4.375% 19-15/07/2026	1,000,000.00	98.85	EUR	1,009,110.72	0.74
HT TROPLAST AG 9.25% 20-15/07/2025	800,000.00	111.66	EUR	930,405.97	0.69
ICE GROUP SCANDI 17-12/10/2021 FRN	4,000,000.00	100.62	NOK	388,611.01	0.29
ICELAND BONDCO 6.75% 14-15/07/2024	800,000.00	102.07	GBP	925,630.66	0.68
IHS NETHERLANDS 7.125% 19-18/03/2025	350,000.00	105.20	USD	306,999.70	0.23
IM GROUP 6.625% 20-01/03/2025	1,000,000.00	99.50	EUR	1,015,274.87	0.75
INGRAM MICRO INC 5% 12-10/08/2022	350,000.00	103.20	USD	300,965.49	0.22
INTL DESIGN GRP 6.5% 18-15/11/2025	1,000,000.00	104.38	EUR	1,052,811.78	0.78
INTL GAME TECH 3.5% 18-15/07/2024	900,000.00	104.62	EUR	956,491.00	0.71
INTL GAME TECH 4.75% 15-15/02/2023	330,000.00	104.90	EUR	352,252.99	0.26
IPD 3 BV 5.5% 20-01/12/2025	1,050,000.00	103.37	EUR	1,091,830.31	0.81
KAEFER ISOLIERTE 5.5% 18-10/01/2024	1,150,000.00	101.60	EUR	1,199,130.14	0.88
KAPLA HOLDING SA 3.375% 19-15/12/2026	375,000.00	98.97	EUR	371,821.88	0.27
KEDRION SPA 3% 17-12/07/2022	1,100,000.00	99.95	EUR	1,115,452.74	0.82
KENNEDY-WILSON 5.875% 14-01/04/2024	1,100,000.00	101.62	USD	927,423.73	0.68
KIRK BEAUTY ZERO 6.25% 15-15/07/2022	995,000.00	91.06	EUR	935,363.57	0.69

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
LA FIN ATALIAN 4% 17-15/05/2024	1,100,000.00	92.73	EUR	1,026,096.51	0.76
LAUREATE EDUCATI 8.25% 17-01/05/2025	800,000.00	106.19	USD	703,880.78	0.52
LEOVEGAS AB 20-10/12/2023 FRN	10,000,000.00	100.44	SEK	1,003,379.28	0.74
LHMC FINCO SARL 6.25% 18-20/12/2023	800,000.00	100.33	EUR	804,690.77	0.59
LIMACORPORATE 17-15/08/2023 FRN	1,295,000.00	99.16	EUR	1,290,814.99	0.95
LOXAM SAS 6% 17-15/04/2025	1,300,000.00	100.78	EUR	1,327,457.15	0.98
LSF9 BALTA ISSUE 7.75% 15-31/12/2030	1,540,000.00	95.59	EUR	1,221,941.26	0.90
MAISONS DU M 0.125% 17-06/12/23 CV FLAT	11,500.00	43.89	EUR	504,769.50	0.37
MARCOLIN 17-15/02/2023	800,000.00	93.32	EUR	751,156.21	0.55
MEDNAX INC 5.25% 15-01/12/2023	800,000.00	101.28	USD	665,446.18	0.49
MOBILUX FINANCE 5.5% 16-15/11/2024	800,000.00	101.28	EUR	816,335.11	0.60
NCR CORP 8.125% 20-15/04/2025	1,000,000.00	111.49	USD	925,949.54	0.68
NEWCO GB SAS 8% 17-15/12/2022	762,590.00	99.12	EUR	759,306.63	0.56
NEWCO SAB MIDCO 5.375% 17-15/04/2025	1,100,000.00	102.23	EUR	1,137,677.69	0.84
NIDDA BONDCO 5% 17-30/09/2025	1,100,000.00	101.25	EUR	1,128,263.89	0.83
NORICAN GROUP 4.5% 17-15/05/2023	1,100,000.00	87.00	EUR	963,875.00	0.71
NOVAFIVES 5% 18-15/06/2025	900,000.00	88.05	EUR	794,931.01	0.59
NOVEM GROUP 19-15/05/2024 FRN	1,200,000.00	101.06	EUR	1,221,410.00	0.90
OCADO GROUP PLC 4% 17-15/06/2024	1,050,000.00	102.32	GBP	1,202,851.45	0.89
OI EUROPEAN GRP 2.875% 19-15/02/2025	1,087,000.00	101.92	EUR	1,120,021.32	0.83
OWENS & MINOR 4.375% 14-15/12/2024	1,000,000.00	102.81	USD	842,266.81	0.62
PAPREC HOLDING 4% 18-31/03/2025	900,000.00	100.16	EUR	913,820.88	0.67
PHOENIX PIB DUTC 2.375% 20-05/08/2025	800,000.00	102.79	EUR	830,287.78	0.61
PICARD GROUPE 17-30/11/2023 FRN	600,000.00	100.03	EUR	600,237.50	0.44
PICARD 5.5% 17-30/11/2024	1,200,000.00	102.82	EUR	1,234,603.33	0.91
PINNACLE BIDCO P 6.375% 18-15/02/2025	800,000.00	99.39	GBP	910,415.96	0.67
PLATIN 1426 GMBH 5.375% 17-15/06/2023	1,100,000.00	100.00	EUR	1,103,229.72	0.81
PLAYTECH PLC 3.75% 18-12/10/2023	1,200,000.00	101.89	EUR	1,233,066.94	0.91
PLAYTECH PLC 4.25% 19-07/03/2026	600,000.00	103.67	EUR	630,461.04	0.47
POLYGON AB 4% 18-23/02/2023	1,000,000.00	101.00	EUR	1,019,444.44	0.75
PREMIER FOODS 17-15/07/2022	484,616.94	100.50	GBP	550,266.08	0.41
PREMIER FOODS 6.25% 18-15/10/2023	800,000.00	103.50	GBP	937,449.57	0.69
PRESTIGEBIDCO 6.25% 16-15/12/2023	1,500,000.00	101.76	EUR	1,531,539.33	1.13
PRIME HEALTHCARE 7.25% 20-01/11/2025	1,100,000.00	106.38	USD	968,104.54	0.71
PRO-GEST SPA 3.25% 17-15/12/2024	1,000,000.00	94.22	EUR	943,972.21	0.70
QUINTILES IMS 3.25% 17-15/03/2025	800,000.00	101.53	EUR	820,221.44	0.61

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
RAC BOND CO 5% 17-06/11/2022	1,200,000.00	100.61	GBP	1,359,971.63	1.00
RAFFINERIE HEIDE 6.375% 17-01/12/2022	550,000.00	85.81	EUR	481,086.01	0.36
RCS & RDS SA 2.5% 20-05/02/2025	1,500,000.00	99.38	EUR	1,506,385.00	1.11
RITE AID CORP 6.125% 15-01/04/2023	926,000.00	99.62	USD	773,934.48	0.57
ROSSINI SARL 6.75% 18-30/10/2025	800,000.00	106.87	EUR	864,683.04	0.64
SAPPI PAPIER HOL 4% 16-01/04/2023	1,520,000.00	100.04	EUR	1,536,529.16	1.13
SAZKA GROUP AS 4.125% 19-20/11/2024	350,000.00	100.55	EUR	353,715.69	0.26
SAZKA GROUP FIN 4% 17-12/12/2022	800,000.00	100.41	EUR	805,308.44	0.59
SBA COMMUNICATIO 4.875% 17-01/09/2024	900,000.00	102.70	USD	767,761.43	0.57
SCHUMANN SPA 7% 16-31/07/2023	1,300,000.00	101.59	EUR	934,912.14	0.69
SHOP DIRECT 7.75% 17-15/11/2022	1,000,000.00	101.53	GBP	1,146,367.88	0.85
SIGMA HOLDCO 5.75% 18-15/05/2026	900,000.00	99.31	EUR	901,005.00	0.66
SISAL PAY 19-17/12/2026 FRN	675,000.00	100.50	EUR	679,783.58	0.50
STARFRUIT US HOL 6.5% 18-01/10/2026	700,000.00	105.83	EUR	752,700.50	0.56
STILLFRONT GROUP 19-26/06/2024 FRN	7,500,000.00	104.91	SEK	783,782.99	0.58
SUMMER BC HOLDCO 5.75% 19-31/10/2026	800,000.00	105.72	EUR	854,055.56	0.63
SUNSHINE MID 6.5% 18-15/05/2026	1,000,000.00	104.13	EUR	1,050,361.13	0.78
SYNLAB BONDCO 20-01/07/2025 FRN	1,014,000.00	102.18	EUR	1,036,674.06	0.77
TAKKO LUX 2 SCA 17-15/11/2023 FRN	150,000.00	90.18	EUR	136,398.42	0.10
TALKTALK TELECOM 3.875% 20-20/02/2025	800,000.00	98.12	GBP	889,984.36	0.66
TAP SA 4.375% 19-23/06/2023	800,000.00	80.20	EUR	642,701.44	0.47
TEAMSYSTEM SPA 18-15/04/2023 FRN	800,000.00	100.15	EUR	803,071.47	0.59
TECHEM VERWALTUN 2% 20-15/07/2025	800,000.00	99.69	EUR	805,035.56	0.59
TELE COLUMBUS AG 3.875% 18-02/05/2025	1,150,000.00	100.58	EUR	1,164,497.19	0.86
TENDAM BRANDS SAU 17-15/09/2024 FRN	450,000.00	93.33	EUR	424,306.80	0.31
TENDAM BRANDS SAU 5% 17-15/09/2024	1,550,000.00	92.76	EUR	1,471,154.26	1.09
TENET HEALTHCARE 4.625% 17-15/07/2024	1,100,000.00	102.60	USD	942,050.84	0.70
TEREOS FIN GROUP 4.125% 16-16/06/2023	1,000,000.00	98.40	EUR	1,006,908.43	0.74
TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	800,000.00	108.97	EUR	892,426.67	0.66
THREEAB OPTIQUE 17-01/10/2023 FRN	550,000.00	100.50	EUR	521,395.22	0.38
THREEAB OPTIQUE 4% 17-01/10/2023	500,000.00	101.70	EUR	513,710.67	0.38
TIZIR LTD 9.5% 17-19/07/2022	340,000.00	103.36	USD	299,525.68	0.22
TRIVIUM PACK FIN 19-15/08/2026 FRN	1,000,000.00	100.19	EUR	1,007,074.54	0.74
TUI A.G 2.125% 16-26/10/2021	900,000.00	101.65	EUR	931,463.51	0.69
UNILABS SUBHOLD 5.75% 17-15/05/2025	1,100,000.00	102.72	EUR	1,138,665.29	0.84
UNITED GROUP 4.875% 17-01/07/2024	1,200,000.00	102.45	EUR	1,257,023.02	0.93

EUROPEAN BOND OPP. 2022

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VERISURE MIDHOLD 5.75% 17-01/12/2023	2,200,000.00	101.87	EUR	2,253,137.05	1.66
VERITAS US/BM 7.5% 16-01/02/2023	220,000.00	100.81	EUR	228,829.33	0.17
VICTORIA PLC 5.25% 19-15/07/2024	800,000.00	103.91	EUR	849,383.33	0.63
VOYAGE CARE 5.875% 17-01/05/2023	850,000.00	100.13	GBP	960,786.77	0.71
WALNUT BIDCO 6.75% 19-01/08/2024	981,000.00	104.46	EUR	1,053,041.36	0.78
XPO LOGISTICS 6.5% 15-15/06/2022	454,000.00	100.51	USD	374,292.99	0.28
YESTAR INTL HLD 6.9% 16-15/09/2021	500,000.00	47.63	USD	203,262.37	0.15
Titres de créances				4,620,027.85	3.41
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				4,620,027.85	3.41
Autres Titres de Créances				4,620,027.85	3.41
CASINO GUICHARD 1.865% 17-13/06/2022	600,000.00	101.41	EUR	614,755.53	0.45
CASINO GUICHARD 4.561% 13-25/01/2023	800,000.00	104.55	EUR	870,925.76	0.64
MOBILUX FINANCE 5.5% 16-15/11/2024	300,000.00	101.63	EUR	307,187.67	0.23
TAKKO LUX 2 SCA 5.375% 17-15/11/2023	1,050,000.00	91.18	EUR	965,241.67	0.71
THAMES WATER KEM 5.875% 15-15/07/2022	900,000.00	104.87	GBP	1,082,360.81	0.80
TIM S.p.A. 4% 19-11/04/2024	700,000.00	108.42	EUR	779,556.41	0.58
Créances				54,415,702.67	40.16
Dettes				-54,800,181.20	-40.44
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				2,367,847.44	1.75
TOTAL ACTIF NET			EUR	135,503,962.83	100.00